JUNIOR INFORMATIQUE MARSEILLE



UFR Sciences 163 avenue de Luminy 13009 Marseille



https://jim-conseil.fr contact@jim-conseil.fr



/company/junior-informatique-marseille



SIRET 851 985 846 00019

Formulaire d'adhésion 2019 - 2020

Nom / Prénom

Date de naissance

Adresse postale

Code postal & ville

Adresse mail

Téléphone

Année, site & parcours d'étude

Domaines des missions que vous souhaitez réaliser

Projets personnels réalisés (adresse http, lien GitHub...)

Rôle dans l'association

En plus de réaliser des missions avec des entreprises, tu peux postuler à une place dans le bureau et l'équipe stratégique. C'est un investissement dans la vie de l'association, dans son développement et son image.

Tu peux t'investir à des degrés différents dans les postes suivants : président.e, trésorier.ière, secrétaire général.e, responsable de communication, responsable qualité, chef.fe de projet... Cette aventure t'apportera une expérience dans le monde professionnel enrichissante, gratifiante, reconnue et appréciée. Elle t'aide clairement à trouver, cadrer et accompagner des projets informatiques! Les nouveaux membres d'aujourd'hui seront les futurs leaders de demain.

En plus du statut de membre, je souhaiterais faire partie du bureau & de l'équipe stratégique de JIM pour aider au développement et au rayonnement de l'association.

J'autorise JIM à partager mon nom, prénom, CV et projets réalisés avec des entreprises et des particuliers dans le cadre de la recherche et l'élaboration de contrats.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association et avoir versé la somme de 15 euros à JIM à titre de cotisation pour l'année 2019/2020 qui prendra fin le 31 août 2020.

L'envoi du formulaire d'adhésion et du CV se fait en une fois et à l'adresse contact@jim-conseil.fr avec comme objet : [Adhésion] Niveau d'étude — Site (Luminy, St Jérome, Montperrin, ...). Une copie de ce formulaire complété et signé par le président vous sera ensuite renvoyée après confirmation de votre dossier. Dans le cas d'un refus, un mail vous sera envoyé pour plus de précision.

Remarque: L'adhésion ne peut être valable qu'après le versement de la cotisation et l'envoi d'un CV à jour. Selon la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez consulter à tout moment les informations qui vous concerne et toute modification de ces informations et/ou de votre CV est possible directement par mail à contact@jim-conseil.fr.

Date et signature de l'adhérent (vous pouvez scanner votre signature et ajouter l'image)

Réservé au président, ne rien remplir en dessous.

Je soussigné, M. DEBERNARDI, président de l'association Junior Informatique Marseille, affirme que la cotisation de 15 euros a bien été versée à JIM et intégre dès aujourd'hui Nom Prénom en tant que membre de JIM.

Date et signature du président